



RAPPORT de GESTION pour les périodes de trois mois et six mois closes les 31 décembre 2017 et 2016

Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Portée de l'analyse financière de la direction

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société d'Exploration Minière Vior Inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes complémentaires afférentes pour les périodes de trois mois et six mois closes les 31 décembre 2017 et 2016. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le lecteur doit aussi se reporter au rapport de gestion annuel de la direction sur la situation financière au 30 juin 2017 et les résultats d'exploitation, y compris la section décrivant les risques et incertitudes.

Les informations contenues dans le présent document sont datées du 28 février 2018, date de l'approbation par le conseil du rapport de gestion et des états financiers.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient certaines informations et déclarations prospectives qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être d'une grande importance en ce qui concerne, notamment, les opinions, les plans, les objectifs, les estimations, les intentions et les attentes de la société. Les informations et les déclarations prospectives peuvent en général être repérées par la présence de mots et d'expressions tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « avoir pour objectif » et de verbes modaux comme « pouvoir » ou « devoir », de même que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les énoncés prospectifs aux présentes portent notamment sur les résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, ses travaux d'exploration, ses projets d'immobilisations et sa capacité à concrétiser ses stratégies opérationnelles et ses stratégies d'investissement et de financement d'avenir.

Ces informations et déclarations prospectives, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, mais mettons en garde le lecteur du fait que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, peuvent se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui influent sur la Société. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés et nous ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite de résultats, d'événements ou de développements futurs, sauf si une autorité gouvernementale nous en fait la demande ou si une loi en vigueur nous y oblige.

Nature des activités

La Société, régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs.

Activités d'exploration

Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Les frais d'exploration engagés par la Société pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017 s'élèvent à 329 703 \$ (11 390 \$ en 2016). Les frais d'exploration cumulatifs engagés par la Société pour la période de six mois close le 31 décembre 2017 s'élèvent à 504 546 \$ (20 840 \$ en 2016). Au cours du trimestre courant, la Société a été active principalement sur les propriétés Mosseau et Foothills. Le niveau des dépenses du trimestre courant est plus élevé par rapport au trimestre comparatif de l'exercice précédent, la Société ayant surtout consacré la majeure partie de son budget d'exploration dans son nouveau projet Mosseau. La Société a également supervisé les travaux engagés par son partenaire Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka ») sur le projet Foothills.

Les frais engagés au Nevada par Vior Gold USA, LLC pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017 s'élèvent à 31 416 \$ (- \$ en 2016). Les frais engagés au Nevada par Vior Gold USA, LLC pour la période de six mois close le 31 décembre 2017 s'élèvent à 62 540 \$ (- \$ en 2016).

Propriétés

Au 31 décembre 2017, la Société détenait un portefeuille de sept propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 61 784 hectares (six propriétés totalisant 51 552 hectares en 2016) et une propriété minière au Nevada, USA qui recouvre 580 hectares. Durant le trimestre, Vior et son partenaire Iluka ont acquis 40 nouveaux claims sur le projet Foothills et 26 claims jugés non-prioritaires ont été abandonnés sur le projet Big Island Lake détenus à 100 % par la Société.

Québec, Canada

Propriété Mosseau

La Société a complété sur le projet Mosseau, son premier programme de 13 forages totalisant 2 907 mètres pour un montant de 334 327 \$ en frais d'exploration sur le projet durant le trimestre. Le programme visait à tester en profondeur la zone M du gîte Morono, ainsi que des anomalies de polarisation provoquée, dont certaines sont associées à des indices aurifères. Les résultats devaient être connus au cours du mois de janvier 2018, mais certaines analyses supplémentaires ont été requises dans les forages. Les résultats seront plutôt publiés en mars 2018, suite à quoi un plan pour un suivi d'exploration sera élaboré.

Le programme de forage sur la propriété Mosseau, visait à tester des cibles générées lors du programme d'exploration d'été 2017, lequel comprenait de la reconnaissance géologique et prospection avec échantillonnage de roche, de même qu'une coupe de ligne de 40 kilomètres, ainsi qu'un levé de 29 kilomètres de polarisation provoquée sur un horizon de 6 kilomètres de longueur. Ces travaux se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois d'août 2017.

Le projet Mosseau est situé à 22 kilomètres à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. Il est constitué de 53 claims appartenant à 100 % à la Société, en plus 15 claims additionnels pouvant être acquis d'ici le 20 juin 2018, ce qui amènerait le projet à une superficie de 33 kilomètres carrés.

Le projet Mosseau est considéré comme étant très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t or, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 kilomètres sur le projet. Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du *Règlement 43-101*, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du *Règlement 43-101*.

La minéralisation aurifère sur le projet est associée à des zones de cisaillement généralement orientées parallèles à la stratigraphie, soit nord-ouest/sud-est, près du contact entre les roches intrusives du pluton de Wilson et les roches volcaniques au sud. La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 mètres par 5 à 15 mètres de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur, l'intersection de forage la plus profonde étant située à 270 mètres et titrant 4,42 g/t or sur 5,84 mètres (épaisseur réelle, sondage M4-88; travaux statutaires du Ministère GM47624).

Une série de zones de cisaillement parallèles situées à quelques centaines de mètres de la zone M, connues comme les zones R, P et S, ont livré des intersections de forage respectives allant jusqu'à 1,7 g/t or sur 1,04 mètre (travaux statutaires du Ministère GM47624, 1988), 138 g/t or sur 0,46 mètre (Breton, 1987), et 17,5 g/t sur 0,91 mètre (travaux statutaires du Ministère GM47624, 1988) (Note : la Société n'a pas vérifié ces informations mais les considère pertinentes.). À deux kilomètres plus au sud, la zone de faille de la rivière Kiask est orientée parallèle aux zones de cisaillement dans le secteur Morono et encaisse des indices aurifères avec des valeurs atteignant 12,1 g/t or (Tremblay, 2016). Les travaux limités réalisés jusqu'à présent ont permis d'exposer la zone Kiask sur une largeur d'au moins 12 mètres.

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente, la Société a l'option pour une période de 15 mois à compter de la date de la signature d'acquiescer une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie de 90 000 \$ en argent et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ dans un délai de 5 jours suivants la date de l'approbation de la Bourse et un montant additionnel de 60 000 \$ et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option. Au 31 décembre 2017, la Société avait versé 90 000 \$ en argent et remis des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$. Ces claims sont greffés d'une redevance de 2 % NSR, dont la moitié est rachetable en tout temps.

Propriété Foothills

La propriété Foothills, détenue à 49 % par la Société, est constituée de 880 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 49 571 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferrotitanifère situé à environ 100 kilomètres à l'est de la ville de Québec.

Au cours de la période de six mois se terminant le 31 décembre 2017, notre partenaire Iluka a complété des travaux d'exploration pour un montant de 387 296 \$, lesquels comprenaient un programme de quatre forages et un levé gravimétrique au sol. Les quatre forages totalisant 1 206 mètres visaient à tester des cibles magnétiques et gravimétriques pouvant être associées à des concentrations d'ilménite massive à l'intérieur de l'intrusion anorthositique de St-Urbain. L'étude des carottes de forage est toujours en cours. Par ailleurs, le levé gravimétrique

au sol prévu pour couvrir 80 kilomètres linéaires, a dû être interrompu après 53 kilomètres linéaires pour cause de conditions météorologiques non favorables. Le programme devrait reprendre et être complété au printemps 2018, suivi d'une intervention de terrain sur les anomalies.

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de St-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de St-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Le 9 mars 2016, la Société annonçait la signature d'une entente d'option et de contreprise avec Iluka Exploration (Canada) Ltd, une filiale à part entière de Iluka Resources Limited (ASX : ILU), l'un des plus grand producteur de rutile et de rutile synthétique à haute teneur en dioxyde de titane. Iluka a l'option d'acquérir une participation indivise dans la propriété Foothills. Conformément aux modalités de l'entente, Iluka peut acquérir une participation initiale de 51 % (la première option) dans la propriété Foothills en engageant un montant total de 400 000 \$ en dépenses d'exploration au cours de la première année de l'entente. Iluka aura la possibilité d'augmenter sa participation à 90 % (la deuxième option) sur une période additionnelle de deux ans, en engageant un montant supplémentaire de 2 100 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente dont le détail figure à la note 5a des états financiers consolidés.

Vior et son partenaire Iluka sont actuellement à planifier le prochain programme d'exploration qui est prévu débiter au printemps 2018.

Dans l'industrie, la majeure partie du rutile et de l'ilménite sont transformés en pigments non-toxiques de dioxyde de titane utilisés pour la fabrication de peinture, plastique, papier, textile, cosmétiques et céramique. Le rutile est aussi utilisé dans la fabrication de titane métal pour l'industrie aéronautique et spatiale, les implants chirurgicaux, ainsi que pour les véhicules moteur et les stations de désalinisation.

Autres propriétés au Québec

Les propriétés Vezza-Noyard, Lignéris, Domergue, Lac Nice et Big Island Lake n'ont pas fait l'objet de travaux durant le trimestre.

Nevada, USA

Propriété Tonya

Le 28 juillet 2017, Vior Gold USA LLC a conclu une entente avec la compagnie privée Gold Range Company LLC ("Gold Range") pour l'acquisition de droits miniers exclusifs sur la propriété Tonya, située dans le comté de Pershing, à 65 kilomètres au nord de Lovelock, au Nevada. La propriété est constituée de deux blocs de 6 claims enregistrés au nom de Gold Range et d'un autre bloc de 59 claims enregistrés au nom de Vior Gold USA LLC, une filiale à part entière de Vior, le tout constituant un seul bloc de claims contigus, pour une superficie totale d'environ 580 hectares. La Société est actuellement à parachever une entente avec les propriétaires des droits de surface de la propriété Tonya afin d'obtenir libre accès pour l'exécution de ses futures travaux d'exploration prévus pour le printemps 2018.

La propriété Tonya se situe dans la zone aurifère de Rye Patch, à environ 20 kilomètres au nord-est de la mine Florida Canyon, laquelle a produit jusqu'à présent plus de 2,2 millions d'onces d'or. La géologie et les traceurs géochimiques en présence sur la propriété sont très similaires à ceux de Florida Canyon.

Vior Gold USA LLC obtient de Gold Range l'exclusivité des droits miniers en contrepartie d'une royauté ("net smelter return") de 3 % en faveur de Gold Range, dont deux tranches de 1 % de la royauté peuvent être rachetées pour la somme de 1M \$ US chacune. Vior Gold USA LLC doit verser en avance sur la royauté la somme de 10 000 \$ US à la signature de l'entente, 10 000 \$ US à la date du premier et deuxième anniversaire, 15 000 \$ US à la date du troisième et du quatrième anniversaire, et 25 000 \$ US à la date du cinquième anniversaire et à chaque anniversaire subséquent avec une majoration annuelle de 10 000 \$ US jusqu'au début d'une production

commerciale. Vior Gold USA LLC doit également réaliser des travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US au cours de la première année de l'entente, incluant au moins un (1) forage d'au moins 100 mètres de profondeur à un endroit entendu par les deux parties.

Plan d'action

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et le suivi des projets en cours tout en évaluant plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs.

La Société est toujours à la recherche de partenaires potentiels pour travailler certaines de ses propriétés minières. Le processus est toujours en cours et des discussions ont été amorcées et se poursuivent avec des partenaires potentiels.

Informations financières sélectionnées

	Résultats pour les périodes de trois mois closes les		Résultats pour les périodes de six mois closes les	
	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Produits	428 359	44 757	532 741	237 914
Charges	418 667	206 360	530 287	365 748
Impôt différé	(59 366)	(57 115)	(71 326)	95 908
Perte nette	(49 674)	(218 718)	(68 872)	(31 926)
Perte nette de base et diluée par action	(0,001)	(0,007)	(0,002)	(0,001)

Résultats d'exploitation

Les produits pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017 ont été de 428 359 \$ comparativement à 44 757 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2017, les produits ont été de 532 741 \$ comparativement à 237 914 \$ pour la même période en 2016. La Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux pour le projet Foothills. Suite au règlement d'un litige avec Aurvista Gold Corp., la Société a reçu 120 000 \$ en dédommagement.

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2017, les charges ont augmenté pour atteindre 418 667 \$ comparativement à 206 360 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2017, les charges ont été de 530 287 \$ comparativement à 365 748 \$ pour la même période en 2016. Les variations importantes des charges proviennent des postes « honoraires professionnels et frais de maintien », « rémunération à base d'actions » ainsi que de la recherche de propriétés minières.

La diminution de 34 186 \$ du poste « honoraires professionnels et frais de maintien » au cours de l'exercice courant provient principalement de la fin d'une entente en juillet 2017 avec une firme de services conseils.

L'augmentation de 201 667 \$ du poste « rémunération à base d'actions » au cours de l'exercice courant provient de l'octroi en octobre 2017 de 2 975 000 options d'achat d'actions à 0,10 \$.

La diminution de 29 717 \$ du poste « recherche de propriétés minières » provient principalement de la diminution de recherche de nouveaux projets.

Au cours de l'exercice courant, la Société a abandonné 2 claims de sa propriété Domergue pour un montant de 237 \$ et 26 claims de sa propriété Big Island Lake pour un montant de 8 415 \$. Au cours de l'exercice précédent, la Société a abandonné 2 claims de sa propriété Foothills pour un montant de 1 128 \$.

L'impôt différé de 71 326 \$ comptabilisé au cours de l'exercice courant résulte principalement du reclassement du gain réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente. Le recouvrement de l'impôt différé de 95 908 \$ comptabilisé au cours du trimestre de l'exercice précédent résulte principalement du gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente.

Autres éléments d'information

	États consolidés de la situation financière aux	
	31 décembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$
Placement temporaire	268 966	923 569
Biens miniers	1 214 651	820 700
Actif total	4 937 149	4 356 763
Capitaux propres	4 800 449	4 181 804

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de prendre en compte dans les circonstances. Le 20 mars 2017, la Société a versé un dividende en actions d'Aurvista Gold Corporation (« Aurvista »). La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

Liquidités et financement

Au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont été de 239 871 \$ comparativement à 147 816 \$ au cours de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par la variation des crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir, des autres sommes à recevoir ainsi que des charges payées d'avance.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission d'actions dans le cadre de placements privés ainsi que l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2017, 11 100 000 actions et 6 300 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre de trois placements privés, pour une contrepartie totale de 998 000 \$ de laquelle des frais d'émission d'actions de 53 173 \$ ont été déduits. Ces fonds sont réservés à des fins d'exploration et au fonds de roulement. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2016, 7 400 000 actions et 7 400 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un placement privé, pour une contrepartie totale de 740 000 \$ de laquelle des frais d'émission d'actions de 66 978 \$ ont été déduits. Ces fonds s'ajoutent au fonds de roulement actuel. Il n'y a eu aucun exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription au cours des périodes closes les 31 décembre 2017 et 2016.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers et la capitalisation de travaux d'exploration ainsi que l'achat et la vente de placements temporaires.

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts du Québec*. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont requis des débours de 562 653 \$ pour la période de six mois close le 31 décembre 2017, et de 86 417 \$ pour la période de six mois close le 31 décembre 2016. Au cours des périodes close les 31 décembre 2017 et 2016, la Société a encaissé respectivement 6 292 \$ et 15 824 \$ en crédit de droits remboursable pour perte. Au cours de la période close le 31 décembre 2016, la Société a encaissé 30 586 \$ en crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources.

En novembre 2016, la Société a fait l'acquisition d'un placement temporaire pour un montant de 120 000 \$.

Au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2017, la Société a disposé de placements temporaires pour un montant de 580 260 \$.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 31 décembre 2017 permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pendant les douze prochains mois.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, le bénéfice net (la perte nette) ainsi que le bénéfice net (la perte nette) par action participative au cours des huit derniers trimestres.

Trimestre clos le	Total des produits	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			de base	dilué(e)
31-12-2017	428 359	(49 674)	(0,001)	(0,001)
30-09-2017	104 382	(19 198)	(0,001)	(0,001)
30-06-2017	830 164	490 630	0,017	0,016
31-03-2017	4 465 699	4 032 135	0,129	0,129
31-12-2016	44 757	(218 718)	(0,007)	(0,007)
30-09-2016	193 157	186 792	0,006	0,006
30-06-2016	60 562	70 591	0,003	0,003
31-03-2016	10 140	(73 339)	(0,003)	(0,003)

Analyse des résultats trimestriels

La Société se spécialisant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement. Les honoraires facturés à un partenaire varient selon les ententes et les budgets d'exploration liés à ces ententes. Il n'y a pas de tendances à observer à cet égard.

Obligations contractuelles

Il n'y a eu aucun changement important dans les obligations contractuelles de la Société au cours du trimestre.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de six mois closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Loyer et frais de bureau	-	4 950	3 300	9 900
	-	4 950	3 300	9 900

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Le loyer et les frais de bureau sont liés à la location d'espaces pour des bureaux.

Valeur comptable des biens miniers

À la fin de chaque trimestre, une analyse des travaux d'exploration est faite afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. Suite à cette analyse, des radiations sont faites, s'il y a lieu.

Changements de méthodes comptables

Nous vous invitons à vous reporter à la section appropriée des états financiers inclus dans notre rapport annuel 2017 pour une description complète de nos conventions comptables. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les politiques comptables de la Société et les estimations depuis le 30 juin 2017.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2017. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

L'IASB a publié, en juillet 2014, la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application d'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la norme doit être adoptée de façon rétrospective. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 28 février 2018, 44 259 267 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions qui établit à 3 725 926 le nombre maximal d'options pouvant être octroyées. Au 28 février 2018, 3 680 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. Les dates d'expiration de ces options d'achat d'actions vont du 1^{er} novembre 2020 au 29 octobre 2027.

De plus, au 28 février 2018, 6 300 000 bons de souscription étaient en circulation. Les dates d'expiration de ces bons vont du 5 juillet 2018 au 8 décembre 2022.

Facteurs de risque et incertitudes

Les facteurs de risque et les incertitudes auxquels la Société fait face, décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société au 30 juin 2017, n'ont pas fait l'objet de changements importants.

Information additionnelle et publication continue de l'information

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 28 février 2018. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers et de circulaires d'information sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

(s) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(s) Gaétan Mercier

Chef des services financiers